



PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis.

DURÉE

1 jour - 7 heures.

TARIF HT

580€ HT adhérent France  
Chimie Nouvelle-Aquitaine /  
680€ HT non adhérent.

PUBLIC CONCERNÉ

Trois personnes de l'entreprise.

TYPE DE FORMATION

Intra-entreprise.

MOYENS HUMAINS,  
TECHNIQUES, ENVIRONNEMENT

Cette formation se déroulera  
en salle avec le support de  
présentation informatique et  
d'outils accompagnant les  
mises en situation.

Une adaptation de  
l'environnement sera réalisée  
en fonction des attentes et  
contraintes des personnes en  
situation de handicap dans  
le cadre du processus de  
préparation de la formation.

**OBJECTIFS**

- › Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.
- › Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures. Coactivité/interférences.

**CONTENU DU PROGRAMME**

- 1 - La dimension réglementaire
  - › Périmètre du plan de prévention : Quels sont les phénomènes déclenchants ?
  - › Les obligations des entreprises.
  - › Ce que doit contenir un plan de prévention ; Structure du plan de prévention.
  - › Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.
- 2 - Rédiger son plan de prévention
  - › Planifier : identifier les étapes clés. (Mode opératoire entreprise extérieure)
  - › Mener l'inspection commune préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier
  - › Réaliser l'analyse commune des risques (ceux associées à la coactivités et ceux liés aux réalisations des travaux).
  - › Formaliser son analyse de risques, les documents obligatoires.
  - › Communiquer son plan de prévention.
- 3 - Assurer la maîtrise des risques identifiés
  - › Mettre en place et suivre un plan de prévention pertinent pour maîtriser les risques.
  - › Rédiger des documents applicables par les entreprises extérieures sur le terrain.
  - › Le contrôle pendant l'intervention de l'entreprise extérieure.
  - › Les obligations liées aux salariés des entreprises extérieures.
  - › Mettre à jour l'analyse de risques.
- 4 - Les cas spécifiques
  - › Rédaction du protocole de sécurité, chargement et déchargement de marchandises : arrêté du 26/04/96.
  - › Les chantiers clos et indépendants.

Questions-Réponses

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- › Méthode pédagogique active qui permet aux bénéficiaires d'être acteurs de leur formation
- › Support de formation : documentation synthétique remise aux stagiaires sous format papier et numérique

**ÉVALUATION**

- › Mise en situation lors de la formation sur la rédaction d'un plan de prévention
- › Questionnaire d'évaluation de la formation

Inscription par mail ou par téléphone ( délai minimum de 3 semaines ) → **Mathieu CHAILLOU**  
m.chaillo@acd-na.fr / 05 56 29 00 07 / 07 79 68 36 90